

Eolien en mer : l'Etat donne le top départ de la grande accélération 🇫🇷

Dans une circulaire adressée aux préfets, le gouvernement chiffre ses objectifs de déploiement d'éoliennes en mer par façades maritimes. Celles-ci doivent se concentrer en Manche Est - mer du Nord et sur la façade Nord Atlantique - Manche Ouest.



Le gouvernement lance la planification maritime de façade. (Sébastien Salom-Gomis/Sipa)

Par [Sharon Wajsbrot](#)

Publié le 7 juin 2023 à 6:33 | Mis à jour le 7 juin 2023 à 9:16

Alors que les anticipations de croissance des besoins en électricité ne cessent d'être revus à la hausse, avec [l'implantation de nouvelles usines pour produire des batteries](#) dans le nord de la France ou encore avec les projets d'accélération de la fin des chaudières au gaz, le gouvernement s'attaque à la mise en pratique de l'accélération

promise dans l'éolien en mer.

Ce mercredi, dans une circulaire envoyée aux préfets, il lance très officiellement la première étape de la concertation des acteurs de la mer pour plancher sur le sujet très sensible de la planification éolienne en mer.

Planification maritime par façade

Concrètement, il s'agit d'établir une cartographie très précise - d'ici l'été 2024 - des zones où pourront s'implanter les cinquante parcs éoliens en mer promis par Emmanuel Macron au large des côtes françaises d'ici à 2050, soit 40 GW.

« C'est le véritable coup d'envoi de la planification maritime de façade. Pour la première fois, on va étudier de manière intégrée les enjeux de pêche, d'énergie, de transport maritime, de construction navale, etc. », se félicite Hervé Berville, secrétaire d'Etat chargé de la Mer.

LIRE AUSSI :

- **Eolien en mer : la guerre des prix sur le projet normand interroge**

Autre nouveauté, comme le prévoit la loi sur les énergies renouvelables, votée en début d'année, les pêcheurs et autres riverains seront interrogés dans le cadre d'un seul débat public par façade maritime et non plus projet par projet.

Les acteurs de la filière espèrent désormais que ces évolutions lèveront tous les freins au lancement d'appels d'offres de grande taille. Contrairement à ses voisins européens, la France attribue jusqu'ici ses projets éoliens en mer au compte-gouttes (600 MW ont été attribués en 2019, un parc de 1.000 MW en 2023...). Or la filière demande de la visibilité pour investir.

Des goulets d'étranglement industriels

« Les goulets d'étranglement dans notre industrie sont nombreux : RTE est en capacité de raccorder au maximum 2 GW de projets éoliens par an, les bateaux pour installer les éoliennes sont peu disponibles... Il faut anticiper », explique un acteur du secteur.

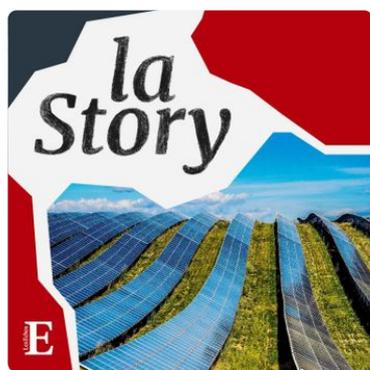
C'est nécessaire pour tenir la trajectoire, insiste un concurrent : « Si on veut atteindre

l'objectif de 18 GW de capacités en service en 2035 visé par les pouvoirs publics, il faut lancer un gros appel d'offres de 10 GW avant 2025. » Pour mémoire, aujourd'hui seul le parc de Saint-Nazaire (480 MW) est opérationnel et un total de 8 GW de projets sont déjà engagés.

LIRE AUSSI :

- **Emmanuel Macron veut des éoliennes en mer, pas sur terre**

Le gouvernement plaide de fait pour changer de méthode, avec des appels d'offres de plus grande taille, mais son ambition est plus mesurée. « Il faut être en capacité de lancer un appel d'offres de 2 GW par an à partir de 2025 », estime Hervé Berville.



La Story

Energies renouvelables, il est temps d'accélérer

[Partager](#)

[+ Suivre](#)

[Acast](#)



8 décembre 2022 • 19 min • [Écouter plus tard](#)

[Conditions d'utilisation](#)

Des objectifs chiffrés pour les préfets

Signe du volontarisme des pouvoirs publics, les préfets se voient - c'est une première - attribuer des objectifs chiffrés. Pour 2033, ils devront identifier un potentiel de 7 à 11 GW en Manche Est - mer du Nord, 6 à 9,5 GW en Nord Atlantique - Manche Ouest, de 2,5 à 5,5 GW sur la façade Sud Atlantique et entre 3 et 4,5 GW en mer Méditerranée.

Pour 2050, les objectifs sont encore plus ambitieux et, additionnés, ils pourraient porter le parc éolien français au-delà de l'objectif initial fixé par Emmanuel Macron. Ce n'est toutefois pas au programme, assure Hervé Berville : « Ce qu'on doit faire, c'est tenir l'objectif de 40 GW, de manière organisée, sur chaque territoire », conclut-il.

Sharon Wajsbrot